

Bulletin N°29

Décembre 2008

LOUVIGNE

Bonnes
Fêtes





SOMMAIRE

Le Mot du Maire – p 2

Actualités Municipales – p 3 à 7

Laval Agglo – p 8

Service Jeunesse – p 8

Vie des associations – p 9 à 22

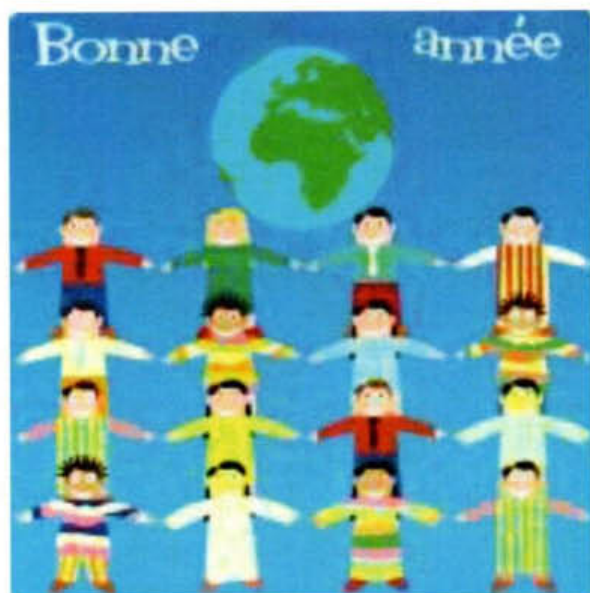
Etat civil – p 23

A votre service – p 24

Citoyenneté – p 25 à 26

Un peu d'histoire – p 27 à 30

Le calendrier des manifestations – p 31 à 32



Jean-Bernard LE GALLIOT, Maire,
et les membres du Conseil Municipal
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et ont le plaisir de vous inviter
à la traditionnelle cérémonie des vœux
qui aura lieu le
Jeudi 08 janvier 2009
à 19 heures
à la salle des loisirs de Louvigné



MOT DU MAIRE

En ces jours de morosité ambiante où tout semble aller pour le pire, il est difficile de souhaiter une bonne année 2009. Les spécialistes ont pronostiqué une « progression négative » ! Quel drôle de langage pour décrire ce qui éclate à la face de tous : une année de crise !

Comment tenir des propos optimistes quand on ne parle au quotidien que de restrictions budgétaires, de chômage, qu'il soit partiel ou plus définitif, de difficultés croissantes à faire face au coût de la vie, aux charges de loyer ou de remboursement d'emprunt ?

Malgré tout, le monde continue d'avancer et ne faut-il pas se consoler en faisant un effort pour s'émerveiller encore de petites choses, de gestes de solidarité qui apportent une lueur d'espoir, une raison suffisante de se dire : « demain sera meilleur, après l'hiver arrivera le printemps » ?

En pleine période de préparation budgétaire, au niveau communal, nous sommes aussi contraints à la prudence. Les besoins nouveaux apparaissent, mais il faudra faire preuve de patience : les investissements conséquents des années précédentes nous incitent à marquer une pause. Le rythme de développement va certainement se ralentir même si les opérations engagées verront bien le jour.

Cette année 2009 ne doit pas être pour autant une année où chacun se rentre dans sa coquille en attendant des jours meilleurs. Rester lucide, s'adapter à cette nouvelle situation et s'interroger sur notre aptitude à fixer des limites dans nos habitudes de consommation, afficher notre volonté de modifier nos comportements face aux énergies, voilà les bases du défi à relever. S'agit-il pour autant d'une révolution dans notre mode de pensée ? Je préfère parler d'évolution et l'histoire nous dira si 2009 a marqué le siècle !

En ce début d'année, le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de bonne santé et de réussite dans vos projets tant sur le plan familial que professionnel ou associatif. Que l'optimisme l'emporte malgré tout et que chacun trouve les meilleures raisons d'espérer.

BONNE ANNÉE 2009 !

J.B. Le Galliot



A

ctualités municipales

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le précédent bulletin municipal sous la photo des conseillers. Vous avez peut-être pu le constater vous-même :

Cécile Véron n'existe pas mais il s'agit bien de

Cécile SEBY et Philippe VERON



Veuillez nous pardonner pour cette erreur.

AFFAIRES SCOLAIRES

Inauguration de l'école

Les travaux de la troisième tranche de l'école sont maintenant terminés.

Les enfants bénéficient depuis la rentrée de septembre d'une grande et belle cour, d'un préau, de deux nouvelles classes et d'une salle de motricité.



L'inauguration de la troisième tranche a eu lieu le samedi 4 octobre 2008 en présence des élus départementaux et locaux.



Restauration scolaire

Depuis la rentrée de septembre, le service de la cantine a été divisé en deux services : Le premier service commence à 12 H et le second à 12 H 35.

Ce deuxième service permet une meilleure prise en charge des plus petits et a nécessité l'embauche d'une personne supplémentaire, Madame Patricia BARRAULT, sur la cour de récréation pour surveiller les élèves attendant le deuxième service.

Garderie

Depuis la rentrée scolaire, la garderie se trouve dans l'ancienne classe de Monsieur Henry. Pour ce faire, des sanitaires ont été aménagés. L'entrée à la garderie du matin et du soir se fait par le portail blanc situé Grande Rue.

Le tarif de la garderie est de 1,70 € pour le matin ou le soir et 2,62 € pour le matin et le soir.

Le conseil municipal a voté un tarif pour le dépassement d'horaire du soir, à savoir 18 heures 30. Le tarif est fixé à 5 € par quart d'heure de retard et par enfant.

Bâtiments communaux, espaces verts

Terrain de football

Le chauffe-eau des vestiaires football a été remplacé ainsi que les volets roulants. Suite aux dégradations régulières constatées sur les anciens abris de touche



du terrain d'honneur du football, ceux-ci ont été enlevés et remplacés en accord avec le président de l'Association Sportive de Football.

Concessions de cimetière

Le conseil municipal a fixé les tarifs de concession du cimetière communal à :

- concession perpétuelle	750 €
- concession cinquantenaire	200 €
- concession trentenaire	100 €
- cav'urne concession trente ans	470 €
- cav'urne concession quinze ans	240 €

Le terrain réservé aux enfants est gratuit.

Livraison de la nouvelle mairie

La nouvelle mairie a ouvert ses portes cet été et le déménagement des locaux a eu lieu courant juillet.



Changement de place de l'aire de jeux

L'aire de jeux des enfants initialement installée à côté du terrain de tennis a été déplacée derrière la haie de sapins.



L'inauguration du bâtiment a eu lieu en présence des officiels et de la presse le samedi 4 octobre 2008.



Ce fut l'occasion d'installer la nouvelle balançoire.



terme de 2 ans pour un montant de 160 000 €.

Prime de fin d'année

Le conseil municipal a décidé de reconduire la prime de fin d'année à l'ensemble du personnel communal sur la base des barèmes fixés par le comité technique paritaire.

VOIRIE

Desserte de l'école

Le conseil municipal a conscience que les abords de l'école ne sont pas pratiques, ni sécurisés au maximum des possibilités.

A cet effet, la commission voirie étudie un projet de circulation automobiles et piétons et d'aménagement de la rue des Sports.



Ce projet inclura la réalisation d'un rond point à l'entrée de la rue, un terre-plein central comprenant parking et circulation piétonne et desserte minute des enfants devant l'école.

Le plan de l'étude est présenté ci-après (voir page n°7).

Vos remarques à ce sujet sont les bienvenues et permettraient de finaliser au mieux ce projet qui devrait voir le jour courant 2009.

En attendant la réalisation de ce projet, un accès piéton a été aménagé le long de la garderie et des passages piétons vont être dessinés très prochainement sur la chaussée.

Travaux EU et EP place des sports sont terminés

Des travaux de remplacements des réseaux eaux usées et eau potable de la Place des Sports ont été réalisés courant août 2008 et étaient terminés pour la



Illuminations de Noël

Le budget alloué par la commune aux illuminations s'élève cette année à 750 €, deux nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe des « illuminés ».

FINANCES, IMPOTS

Impôts locaux 2009

Le conseil municipal a décidé de reconduire en 2009 les modalités des bases d'impositions retenues en 2008, à savoir :

. taxe d'habitation : maintien des abattements des années précédentes

. taxe foncière bâtie : maintien de l'exonération des deux premières années de la construction

. taxe foncière non bâtie : maintien du dégrèvement de 50 % de la taxe foncière, pendant une période au plus de 5 années à compter de l'installation des jeunes agriculteurs bénéficiant de la dotation d'installation ou signataire d'un contrat territorial d'exploitation.

Taxe locale d'Équipement

La taxe locale l'équipement (T.L.E.) est un impôt indirect qui frappe les constructions neuves. Elle a pour objet de faire participer les constructions aux charges d'équipements collectifs à la charge des communes. Cette taxe, qui porte sur les opérations de constructions, reconstruction ou d'agrandissement de bâtiments de toute nature, est calculée par l'application d'un taux pouvant aller de 1 % à 5 % à la valeur de l'ensemble immobilier imposé.

La T.L.E. à Louvigné était de 1 %. Le conseil municipal décide de porter le taux d'imposition à 1,5 % à compter du 1^{er} janvier 2009.

Emprunt

Afin de financer la taxe sur la valeur ajoutée due sur les travaux qui viennent d'être réalisés à la Mairie et à l'Ecole et en attendant la récupération auprès de l'Etat, le conseil municipal a voté un emprunt à court



rentrée de l'école.

Panneaux indicateurs en campagne

Afin de mieux localiser les lieudits en campagne de LOUVIGNE, le conseil municipal a voté le remplacement de l'ensemble des panneaux indicateurs hors agglomération. La dépose et la repose des panneaux seront effectuées début 2009 par les employés communaux.

La Petite Cocherie

*La Thuélière
La Rotruère*

*La G^{de} Boisardière
La Boisardière
La P^{te} Boisardière*

Chemin de randonnée de « la Doyère »

Le conseil général a effectué des travaux de nettoyage et poursuit la remise en état des clôtures. La commune poursuivra l'entretien de ce chemin.

Lotissement les Capucines IV

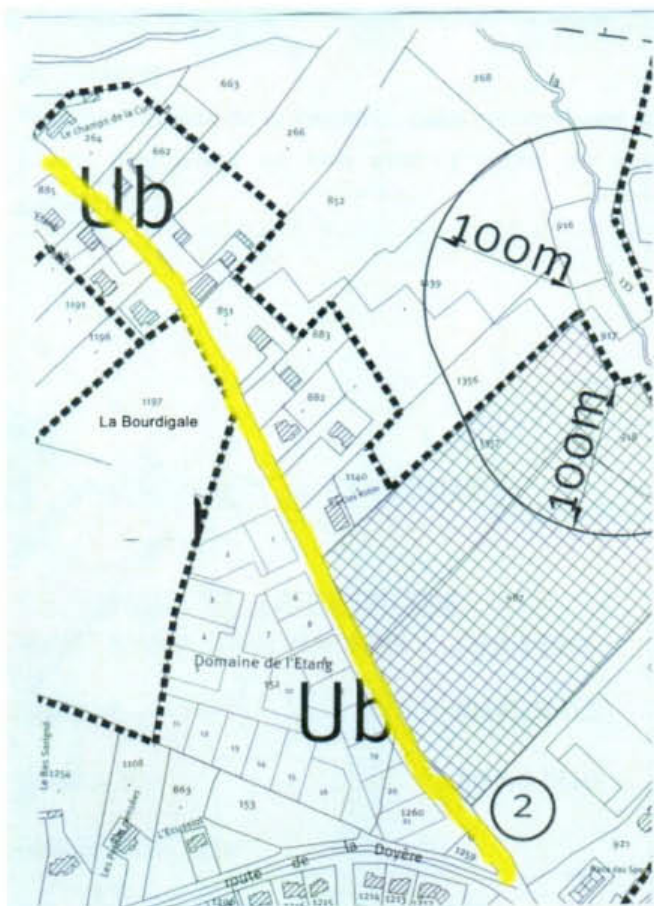
Les travaux du lotissement du Jardin des Capucines IV sont terminés. Le certificat de viabilité et l'autorisation de vendre les lots ont été délivrés ainsi que quelques permis de construire.

Projet d'aménagement de la route de l'Etang

Suite à une demande des riverains de la route de l'Etang, le conseil municipal envisage un aménagement de la voie pour limiter la vitesse et sécuriser les abords.

Nous sollicitons les idées de tous afin de mener au mieux ce projet. Vous pouvez déposer vos suggestions à la Mairie.

Nous en profitons pour vous rappeler que la vitesse est limitée à 50 km/h.



STOP : marquer l'arrêt à la limite de la chaussée abordée et céder le passage aux véhicules venant de droite et de gauche. Signal de position, il est complété par une ligne blanche continue.



Limitation de vitesse, ce panneau indique la vitesse à ne pas dépasser.





L AVAL AGGLO

Argent de poche

L'opération argent de poche a été renouvelée. Les jeunes de Louvigné ont effectué : sablage du terrain multisport, lasure sur panneaux d'affichage, nettoyage de la salle de loisirs, piquetage du mur du cimetière.



L'opération sera renouvelée pendant les vacances de Noël : nettoyage des allées piétonnes.

Contrat enfance jeunesse : (voir Jean-Claude)

Transports : (voir enquête donnée à Sylvain)



S ervice Jeunesse

Le second Contrat Temps Libre (CTL) signé en 2005 est arrivé à terme le 31 décembre 2008.

Un nouveau dispositif a été mis en place par la CAF et la MSA : il s'agit du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui sera signé d'ici la fin de l'année 2008 par les Maires des communes concernées : Argentré, Soulgé et Louvigné, ainsi que par les co-financeurs qui sont la CAF et la MSA. D'une durée de quatre ans, une rétroactivité sera appliquée à partir du 1^{er} janvier 2008 afin d'éviter une période de carence entre les deux contrats.

Le bilan de l'année 2007 vient d'être validé par la CAF, il est maintenant possible d'établir la participation de la commune au terme de ces six années de contrat :

1 ^{er} contrat :	2002	324,03 €
	2003	2.144,82 €
	2004	3.632,77 €

2 ^{ème} contrat :	2005	5.045,39 €
	2006	5.723,25 €
	2007	7.733,63 €

Lors de la parution du prochain bulletin, nous serons en mesure de vous informer quant au fonctionnement et au financement du nouveau contrat.



C ontact Des ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	ADRESSE	TELEPHONE
A.F.N	Jean-Claude LEROUGE	Le sillon – LOUVIGNE	02 43 02 74 93
Anciens Combattants	Yannick LE TOURNEUR DU VAL	Montaigu – ARGENTRE	
Association des Parents d'élèves de l'école Publique	Yvan Clavreul	La Petite Gaudinière LOUVIGNE	02 43 37 33 73
Association Sportive Football	Auguste DUVAL	Marbois – LOUVIGNE	02 43 37 36 63
Association Sportive Tennis de Table	Roland BEZIER	33 logis du pré de la Fontaine - LOUVIGNE	02 43 37 37 98
Association Sportive Tennis	Christophe METAYER	8 routes de l'étang – LOUVIGNE	02 43 98 89 43
Association Sportive Gymnastique volontaire	Annick TREMBLAY	Les petites Pensées – LOUVIGNE	02 43 37 37 86
V T T	Jacky FUMOLEAU	21 domaine des charmes – LOUVIGNE	02 43 37 38 92
Association Sportive et culturelle de l'école Publique	Gwenaél POISSON	Ecole Publique – 29 grande rue – LOUVIGNE	02 43 37 31 44 02 43 90 94 48 (domicile)
Club de l'amitié	Robert LETERME	Grande Rue – LOUVIGNE	02 43 37 33 07
Association Récréa – Scrypt	Caroline BREARD	Domaine des charmes – LOUVIGNE	08 70 79 38 35
Comité de Jumelage	Olivier BENARD	10 impasse des Bolets – ARGENTRE	02 43 02 03 73 02 43 66 18 57
Comité d'Animation	Stéphane FOUILLEUL	Route de l'étang – LOUVIGNE	02 43 37 37 62
Comité Communal M.S.A	Christian LEPECQ	La Saulaie – LOUVIGNE	02 43 37 30 95
Comité Communal M.A.M	Roland BLOT	1 résidence la Porte – LOUVIGNE	02 43 37 33 75
Aide à Domicile en Milieu Rural	Marie Ange GALOPIN	Le Bas Sarigné – LOUVIGNE	02 43 37 37 80
A.L.P.L	Jean-François CARRIC	Le Clos Saint Martin – LOUVIGNE	09 51 30 11 45
Rêve d'Etoiles	Christine GARRY	Le Hameau du Palis- ARGENTRE	02 43 02 37 69



Académie lyrique des Pays-de-Loire (A.L.P.L.)

Notre bulletin municipal s'est fait l'écho de la création de l'Académie Lyrique des Pays de Loire (A.L.P.L.), en mai 2008.

Voulue par Michele Nigro, Directeur Artistique, l'association affiche pour objectif la formation des jeunes talents lyriques et la production de récitals publics. Les concerts sont organisés dans le cadre-même du *Clos Saint-Martin*, dans l'église Saint-Martin de Louvigné, ou divers autres lieux de l'agglomération de Laval.



Après les concerts inauguraux des 29 mai et 5 juin, Michele Nigro a donné son premier master class en août, suivi d'un concert public aux chandelles dans les jardins. Six jeunes chanteurs et trois pianistes ont participé à ce premier rendez-vous, le 30 août, encouragés par un public fervent d'adhérents de l'association et de mélomanes.



Après avoir ouvert la deuxième saison du

Théâtre de Laval, le 20 septembre, Michele Nigro s'est consacré à la préparation du concert de Noël de l'A.L.P.L., qui a eu lieu cette année le 20 décembre. Dans une église Saint-Martin remplie jusqu'au dernier rang, plus de deux cents personnes ont pu applaudir la soprano Stéphanie Loris, la mezzo-soprano Elodie Salmon et Michele Nigro dans un répertoire où alternaient les airs de Noël et de grands airs du répertoire français et italien. Présenté par Didier Pillon, le concert a permis d'entendre également les musiciens Jean-Renaud Lhotte (violoncelle), Emmanuel Raynaud (alto) et Christine Jandroz.



Parmi les projets de l'A.L.P.L. en 2009, mentionnons de nouveaux master-class – en février et juin – des « concerts apéritifs » pour les membres de l'Association pendant l'hiver, et un concert public en plein air au printemps.

Point n'est besoin d'être un mélomane averti pour rejoindre l'association ! Forte d'une soixantaine d'adhérents, l'Académie Lyrique des Pays-de-Loire souhaite continuer d'accueillir de nouveaux membres, musiciens ou non, chanteurs ou non, attirés par l'amour du beau chant et l'envie de partager en musique des moments privilégiés. Alors, rejoignez-nous !
Pour tout contact :

alpl.lyrique@free.fr

Académie Lyrique des Pays-de-Loire, A.L.P.L.

**Le Clos Saint-Martin
8, place Saint-Martin
53210 LOUVIGNE
Tel : 09 51 30 11 45**



A_{FN}

Section de LOUVIGNE

Le 03 avril 2008 lors de son assemblée générale, l'Amicale a mis en place son nouveau bureau.

Président : M. LEROUGE Jean Claude

Vice Président : M. MARTEAU André

Trésorier : M. MARTEAU Charles

Secrétaire : Mme GAROT Madeleine

Au niveau des activités 2008 :

- Pique-nique de Juin toujours très apprécié, avec beaucoup de convivialité.

- Voyage d'une journée avec spectacle à PIN LA GARENNE dans l'Orne le 17 octobre.

- Sans oublier notre LOTO du 4 octobre qui a obtenu un vif succès.

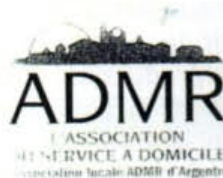
Une année qui se termine et pour cette nouvelle année 2009, tous nos vœux à tous.

Le bureau.

A

SSOCIATION INTERCOMMUNALE

D'AIDE A DOMICILE



A.D.M.R. Association intercommunale d'aide à domicile d'Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné, Parné sur Roc et Soulgé sur Ouelle.

L'ADMR, UNE ASSOCIATION QUI RÉPOND AUX BESOINS DES FAMILLES, DES HANDICAPÉS ET DES PERSONNES ÂGÉES.

Le but principal de l'ADMR est de permettre aux personnes de bien vivre chez elles, en apportant des services en fonction des types de demandes et de situations;

Quels que soient votre âge et votre situation, l'ADMR a le service qu'il vous faut !

- Ménage, repassage,
- Garde d'enfants,
- Courses, préparation des repas,
- Garde de jour et de nuit (personnes malades, âgées ou handicapées)
- Aide à la personne (aide à la toilette, au lever, au coucher, aux déplacements...)
- Téléassistance Filien (24h/24 et 7j/7)
- Portage de repas,
- Petits travaux de bricolage et de jardinage...

CESU
chèque emploi
service universel
accepté

**Crédit
d'impôts
pour les actifs
de moins de 60 ans**

50 %
des sommes versées
déductibles
des impôts

L'ADMR propose toute une palette de services, avec en plus, l'écoute, le conseil, l'aide à la prise en charge des démarches administratives.

L'association a besoin de bénévoles pour assurer son fonctionnement et sa gestion. Les personnes qui disposent d'un peu de temps seraient les bienvenues.

Pour faire appel aux services ou rejoindre l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'association, 32 rue du Maine à Argentré.

PERMANENCES : lundi mardi jeudi de 9h à 12h30 et vendredi de 13h30 à 16h30.
Tél : 02 43 68 15 41

A

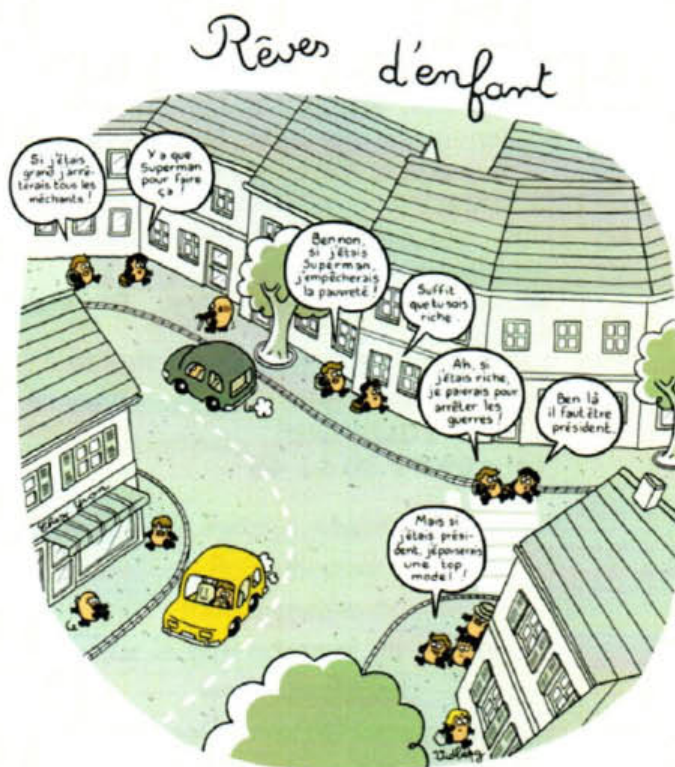
SSOCIATION DES PARENTS

D'ELEVES

Depuis la rentrée scolaire, une nouvelle équipe s'est mise en place au sein de l'APE. En effet, une majorité de nouveaux parents a décidé de s'investir dans l'association afin d'apporter des idées nouvelles.

Nous souhaitons que les parents s'intéressent, participent à la mise en place d'activités. A ce propos, je rappelle que les fonctions de l'APE sont : d'animer des activités pour les enfants de l'école telles que le goûter de Noël, le carnaval, la fête de l'école ; et de trouver des financements pour les sorties scolaires et les équipements de l'école par le biais d'actions comme le vide grenier, la vente de brioches, de torchons décoratifs, etc ...

C'est pourquoi, il me semble important que tout





le monde se sente concerné par ces actions. Toute l'équipe de l'APE souhaite aussi associer l'ensemble de la population de Louvigné aux différentes manifestations menées durant l'année.

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour l'année 2009.

Le président.

ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL DE LOUVIGNE

Les footballeurs de l' AS LOUVIGNE ont repris l'entraînement depuis le 4 Août. Deux équipes Sénior sont engagées, l'équipe C a été supprimée avec mise en place d'une équipe Vétéran.

Les quatre mois écoulés nous permettent de dresser un premier bilan :

L'EQUIPE A

Huitième au classement, cette jeune équipe produit du beau jeu, mais elle manque d'efficacité et de réussite offensive. Malgré cela, elle espère se maintenir en DRH.

L'EQUIPE B

Malheureusement dernière au classement avec seulement un match nul, la montée au niveau supérieur paraît insurmontable. Ne jouant pratiquement que des équipes A de la région la saison sera très difficile.

LES VETERANS

A près un début de championnat catastrophique avec de nombreux blessés, elle se met tranquillement en place. Elle vient d'obtenir sa première victoire et elle va certainement surprendre les équipes adverses aux matchs retour. Elle possède une excellente ambiance où les joueurs ont eu le plaisir de se retrouver après quelques années d'absence. Un jeu de maillots leur a été offert par Laurence et Pascal JUMELAIS, lui-même

joueur dans cette équipe ; les vétérans les remercient pour ces nouveaux équipements.

Concernant nos trois équipes de jeunes en entente avec ARGENTRE

Les 18 ANS sont en difficulté d'effectif, six joueurs de LOUVERNE vont compléter celle-ci pour la seconde phase.

Les 13 ANS et les **15 ANS** n'obtiennent pas non plus les résultats que nous pouvions espérer.

ECOLE DE FOOTBALL

Elle regroupe tous les Louvignéens de 5 à 11 ans, dans les catégories Débutant, Poussin et Benjamin. Le taux de participation aux entraînements du mercredi après-midi démontre leur envie de jouer et le bonheur qu'ils ont à pratiquer ce sport.

BENJAMINS - Entraînés par Léon MIKO le mercredi, dirigés par Patrice GAULTIER et Jean-Pierre CAILTON, ils dominent la première phase avec de larges victoires et aucune défaite.

POUSSINS - Entraînés par Auguste DUVAL le mercredi, dirigés par Nicolas VEILLON réalisent aussi un très bon parcours avec seulement une défaite.

DEBUTANTS - Entraînés par John BILL, avec de nombreux inscrits pour cette nouvelle saison, ils participent aux plateaux organisés par le secteur le samedi. Ces jeunes progressent et font plaisir à voir.

L'objectif de la saison 2008-2009 souhaité est le maintien des équipes sénior ainsi que de faire progresser le groupe de très bons jeunes et de garder l'esprit sportif de nos vétérans.

Nous rappelons à votre bon souvenir notre SOIREE COUSCOUS qui aura lieu le Samedi 7 Février 2009 à 20 h à la salle des fêtes de LOUVIGNE

Meilleurs Vœux à tous pour cette nouvelle année 2009

Le Bureau



A ASSOCIATION TENNIS DE TABLE

La saison a commencé début octobre et se terminera fin avril.

Les matchs et entraînements ont lieu les mardis soir.

L'association de tennis vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2009.

Le bureau.

A ASSOCIATION TENNIS

Suite à une réunion publique, le 18 novembre 2008, le club de tennis de Louvigné continue. Les anciens membres ont bien voulu revenir.



Mr Christophe Metayer a accepté la présidence. Si vous souhaitez jouer au tennis, venez vous inscrire chez l'un des membres du bureau. L'inscription est fixée à 10 € par famille pour une durée d'un an.

Une caution de 5€ vous sera demandée pour le badge de réservation et pour la clé du terrain de tennis.

Nous souhaitons récupérer tous les badges et les clés qui ne vous servent plus, merci de les transmettre à l'un des membres du bureau.

Composition du bureau :

Président : Mr Christophe Métayer, 8 route de l'étang tel : 02 43 98 89 43

Secrétaire : Mr Joël Trouillard 1 lotissement de la Fontaine tel : 02 43 37 31 27

Trésorière : Mme Brigitte Abivin , 12 résidence de l'Angelière tel 02 43 37 37 23

Secrétaire adjoint : M Michel Coutard , rue du Prieuré tel : 02 43 37 35 06

Trésorier adjoint : M Alain Dubois, 27 logis pré de la fontaine tel : 02 43 37 31 20.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Le bureau

A ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

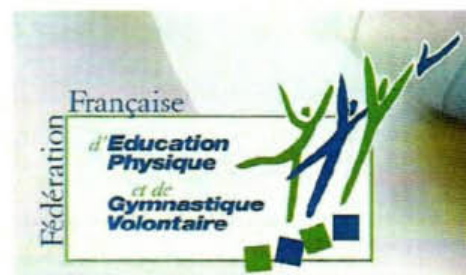
Actuellement 25 licenciés participent aux cours de Christine Revel, diplômée de la FFEPGV. Dans une ambiance conviviale, notre animatrice essaie de nous faire progresser, tout en tenant compte des conditions physiques de chacune, de chacun.

Oubliez vos soucis, pensez à votre bien-être avec un peu d'activité physique pendant la séance de gymnastique volontaire. Venez nous rejoindre : cela est encore possible.

- A Louvigné, salle des loisirs
- le lundi de 18h45 à 19h45 sauf vacances scolaires

- tarif particulier à partir de janvier avec une 1^{ère} séance gratuite.

Meilleurs vœux sportifs
La présidente : A TREMBLAY





A SSOCIATION RE CREA SCRAP

Petite définition succincte du SCRAPBOOKING, c'est l'art de personnaliser et d'embellir les albums photos. Un loisir où aucune limite de créativité ne s'impose à celles et ceux qui souhaitent créer un album-photos, un livret à thème ou un carnet de voyage ou tout autre objet de décoration.

Les 14 membres ont fêté les 1 AN de l'ASSOCIATION le vendredi 21 novembre 2008 lors d'une soirée au restaurant entre adeptes du SCRAP AMÉRICAIN. Ce fut une belle soirée entre amies.

Chacune d'elle a pu apprendre, à son rythme et selon ses envies, différentes méthodes et techniques de réalisations. Des ateliers sont proposés tout au long de l'année afin d'apprendre l'utilisation des divers outils mis à disposition aux membres. Et d'autres sont planifiés afin de donner de nouvelles idées.



Cette première année les adhérentes ont pu créer des minis albums, des objets en tous genres pour elles ou leurs proches.



Les soirées SCRAP se déroulent tous les jeudis à partir de 19h30 jusqu'à 23h30 à la petite salle des fêtes de Louvigné. Ouverte toute l'année sauf les vacances de Noël et le mois d'août. L'association est ouverte à tous les adultes.

Pour toutes informations n'hésitez pas à venir nous voir...et rejoignez nous !!

Ou contactez :

Bréard Caroline au 02-43-37-98-07 Hautbois
Céline au 02-43-66-15-96 Clavreul Sandra au 02-43-37-33-73

C CLUB DE L'AMITIE

Si vous trouvez les journées un peu longues, venez nous rejoindre le jeudi après-midi.

Si vous souhaitez prendre des responsabilités, demandez à rentrer dans le conseil d'administration.

Si vous êtes retraité ou non, et bien ..., venez vous distraire au Club de l'Amitié, vous y serez accueilli avec toute notre sympathie.

La prochaine assemblée générale est prévue pour le 15 janvier 2009 à 14 heures, salle des Loisirs.

D'autre part, le Club de l'Amitié et, leur Président sont heureux de vous souhaiter à tous une très bonne année et, surtout une très bonne santé.

Vive 2009.

Le Président, Robert Leterme.



COMITE D'ANIMATION

Les classes 8



Nos activités sont nombreuses... En voici un petit aperçu, la dernière en date étant, bien entendu, **l'animation Noël !**

Le mauvais temps nous a contraints à nous installer sous le préau de l'école au lieu du centre bourg comme prévu... Le Comité d'Animation avait remis un bâton lumineux aux enfants scolarisés à Louvigné, à l'issue de l'après-midi récréatif organisé par les membres de l'Association des Parents d'Elèves le samedi 13 décembre 2008. Il a servi à baliser le chemin de la salle des loisirs à l'école pour l'arrivée du Père Noël. Et pour celles et ceux qui avaient un petit creux, châtaignes grillées, tartines de rillettes d'oie, crêpes, vin chaud, chocolat chaud ont été proposés.



ATELIERS CREATIFS

Cette année encore, diverses activités sont proposées dans le cadre des ateliers créatifs (art floral, mise en valeur de gravure, encadrement, ...) et elles connaissent une participation sans faille !

Une nouveauté cependant cette année : une soirée

CODE DE LA ROUTE

le mercredi **13 MAI** 2009 à 20 H

SALLE DES LOISIRS DE LOUVIGNÉ

Cette soirée est ouverte à tous et sera animée par Monsieur Moulinet (Auto-École de BONCHAMP) de manière ludique. Alors venez nombreux tester vos connaissances, dans la bonne humeur !

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la responsable - Patricia HOUDAYER - ☎ 02 43 37 86 39.



SCRABBLE

Ce jeu de lettres où « chacun a son mot à dire » se tient chaque mardi à 20 H 30 à la maison des associations.

C'est un moment de détente, où chacun(e) peut enrichir son vocabulaire ou améliorer sa conjugaison !

Vous pouvez joindre Danièle OGER pour de plus amples renseignements -

☎ 02 43 37 31 15.

DATES À NOTER

- SOIRÉE ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS et
VŒUX AUX ASSOCIATIONS

Samedi 10 janvier 2009

- ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 06 mars 2009

- FETE COMMUNALE

Samedi 13 juin 2009

- SOIRÉE CHOUROUTE

samedi 19 septembre 2009

samedi 12 décembre 2009

- ANIMATION NOËL avec l'Association des
Parents d'Elèves



RANDONNÉES PÉDESTRES



Programme 2009

11 JANVIER LE BOIS DE L'HUISSERIE – 10 Kms

Départ ⇨ LOUVIGNE Place de l'Eglise 14h00 – L'HUISSERIE
parking du bois 14h30

08 FEVRIER ST CENERE – 11 Kms

Départ ⇨ LOUVIGNE Place de l'Eglise 14h00 – St CENERE
place de l'Eglise 14h30

08 MARS SAULGES – 11 Kms

Départ ⇨ LOUVIGNE Place de l'Eglise 14h00 – SAULGES
parking des grottes 14h30

19 AVRIL LOUVIGNE – parcours à déterminer –

Départ ⇨ LOUVIGNE Place de l'Eglise 14h00

17 MAI VIMARCE – 20 Kms à la journée

Départ ⇨ LOUVIGNE Place de l'Eglise 9h45 – VIMARCE
10H30

07 JUIN ROCHEFORT EN TERRE – à la journée –
18 Kms

(possibilité de faire soit 6 Kms, soit 12 Kms)

Déplacement en CAR ☎ et sur réservation ☎☎☎

12 et 13 SEPTEMBRE MONCY (61)

- sur réservation ☎☎☎

11 OCTOBRE RENAZE – 12 Kms

Départ ⇨ LOUVIGNE Place de l'Eglise 14h00 – RENAZE
14h45

08 NOVEMBRE MONTSURS / GENNES – 12 Kms

Départ ⇨ LOUVIGNE Place de l'Eglise 14h00 – GENNES
place de l'Eglise 14h30



13 DECEMBRE CHANGE – 10 Kms

Départ ⇐ LOUVIGNE Place de l'Eglise 14h00 – parking du plan d'eau de CHANGE 14h30

V AISSELLE

Il est possible de louer de la vaisselle auprès de Charles Marteau - ☎ 02 43 37 84 86 - aux tarifs suivants :

- couverts (assiette, verre, cuiller, fourchette, tasse) 0,20 €
- tables et bancs 2,50 €
- barbecue 5,00 €

Il est demandé de payer à l'enlèvement. En cas de perte ou casse, une participation pour le remplacement est demandée.

Les Associations de Louvigné peuvent disposer gratuitement de la vaisselle.

Un grand MERCI à Charles MARTEAU qui assure **bénévolement** ce service.

A ssociation Louvigné VTT

2009 qui arrive nous donne l'occasion de nous retourner sur l'année passée.

Le temps fort de celle-ci fût notre randonnée du 19 octobre .La réhabilitation de certains chemins nous a permis l'élaboration de nouveaux circuits avec beaucoup moins de routes (chose à laquelle les vététistes sont sensibles) et, en parallèle, l'organisation d'une sortie pedestre.



Quelques signes prémonitoires nous faisaient penser à une forte participation et cela s'est avéré exacte avec 350 vététistes.

Tous ont reconnu la qualité de la rando, du

fait de l'ouverture de nouveaux accès et nous remercions ceux qui, d'une façon où d'une autre, ont apporté leur contribution.

Le bureau du VTT vous remercie et en profite pour vous souhaitez de bonnes fêtes de fin d'année, que 2009 vous offre à vous et à vos proches BONHEUR et surtout SANTE.

A ssociation Rêves d'Étoiles

L'Association Rêves d'Étoiles regroupe les parents des élèves qui suivent les cours de danse classique ou modern jazz proposés par l'école de Musique et de Danse Maurice Ravel. Les cours sont dispensés à Argentré et à Entrammes par Marie-Danièle Mouetaux.

L'Association prend en charge la préparation

technique et matérielle du gala de fin d'année.



(de gauche à droite, assises, Marie-Odile ROUXEL d'Argentré, Nathalie POUTEAU de Soulgé s/Ouette, Christine GARRY d'Argentré, Céline GERBOIN d'Entrammes ; debout Séverine BOSCHER d'Argentré, Laurence LIGONNIÈRE d'Argentré, Isabelle LARDEUX, Sandrine MANCEAU, Diana BARTMANN, Laure PARMENTIER de Parné s/Roc, Magalie HUCHET de Louvigné, Marie Danièle MOUETAUX (professeur de danse). En médaillon en haut de gauche à droite Janique KUDLA de Laval et Laurence COIFFARD de Louvigné.

2 membres absentes sur la photo Nadège LEPAGE et Sandrine MONTAIS d'Entrammes.



Pour l'organisation de cette grande soirée, les membres de l'association se charge de l'achat des tissus, de la conception des modèles, de la coupe des tissus, de la préparation des accessoires, de la gestion des photos et de la vidéo, de l'encadrement des danseuses lors des répétitions et dans les coulisses le soir du gala. Pour ce faire, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés et nous les en remercions.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 17 octobre 2008 à Entrammes où six nouveaux membres nous ont rejoints (Céline Gerboin d'Entrammes, Diana Bartmann, Sandrine Manceau de Parné sur Roc, Laurence Coiffard et Magalie Huchet de Louvigné, Janique Kudla de Laval).

Contact : Christine Garry Présidente ☎ 02.43.02.37.69

garrygougeon@orange.fr

l'Allemagne et la ville jumelle de Babenhausen atteinte après les 14 heures de trajet habituelles. En route, pause shopping au magasin Ikea d'Ulm... une première pour certains.



Arrivés à destination, le 7 juillet, en milieu de journée, les participants ont été accueillis, après une petite balade qui a permis à tout le monde de se dégourdir les jambes, dans la salle du conseil municipal par Otto Göppel, le nouveau maire de Babenhausen.

C omité de Jumelage

ARGENTRE - LOUVIGNE- BABENHAUSEN

Une nouvelle réussite pour le séjour



découverte à Babenhausen !

A peine la grande fête du quinzième anniversaire du jumelage terminée (voir bulletin municipal de juillet 2008), l'équipe du comité de jumelage s'est remise au travail pour peaufiner les détails du séjour des jeunes à Babenhausen au mois de juillet.

40 jeunes de 10 à 15 ans, un record dans l'histoire du « séjour découverte », ont en effet pris la route en cette soirée du 6 juillet. Direction



Le soir venu, les 33 plus jeunes ont rejoint la « Jubi » (l'auberge de jeunesse « 4 étoiles » de Babenhausen) pour un repos bien mérité, tandis que les 7 plus expérimentés ont rejoint leur famille d'accueil pour y passer la nuit. Cet hébergement à la carte était également une première dans l'histoire du séjour découverte.

Mardi 8 juillet. Rassemblement de toute l'équipe devant les portes de la « realschule », le collège professionnel de Babenhausen. Heiko Worbs, professeur et membre du comité de jumelage allemand, les attendait de pied ferme avec les élèves de sa classe. Objectif de la matinée : mettre en boîte un épisode de l'émission Karambolage (le dimanche soir sur Arte). Des groupes franco-allemand se sont alors constitués



et ont commencé à réfléchir au thème à choisir, aux accessoires, à la distribution des rôles, aux textes, aux décors, aux costumes... Certains ont choisi de comparer les onomatopées de part et d'autre du Rhin (pourquoi le coq fait-il cocorico en France et kikiriki en Allemagne ?), d'autres ont travaillé sur la journée type d'un écolier, d'autres encore sont allés à la recherche d'objets typiques. L'après midi, quant à lui était consacré au minigolf. Pour pimenter un peu la soirée, le comité de jumelage allemand avait organisé une « horrible » visite des caves de Babenhausen... occasion de pénétrer dans une ancienne cellule de prison, de rencontrer un cracheur de feu ou de s'effrayer en apercevant le fantôme de la commune.

Mercredi 9 juillet. Petit cours d'allemand pour démarrer la journée. Occasion d'apprendre quelques mots d'allemand : "Hallo, ich heiße ..., Wie heißt du ?". Ca veut dire : "bonjour, je m'appelle ..., et toi, comment t'appelles tu ?". Direction ensuite Stoffenried, pour visiter un écomusée (une vieille ferme, reconstruite comme autrefois) et découvrir les coutumes souabes des années 1900. Chacun a même pu pétrir son propre petit pain de seigle, le cuire dans le four à bois... et le manger !



Après, est venu le moment que tout le monde attendait (avec plus ou moins d'anxiété !)... l'après midi en famille chez les correspondants. Les retours parfois tardifs semblent indiquer que, visiblement, tout s'est bien passé !!!

Jeudi 10 juillet. En route pour Munich, la troisième plus grande ville d'Allemagne et la capitale du Land de Bavière.



Première étape : l'Allianz Arena, le nouveau stade du FC Bayen Munchen, qui a accueilli le match d'ouverture de la coupe du monde 2006 et la demi finale gagnée par la France ! Après la visite des gradins, arrêt obligé à la boutique de souvenirs. Après cette introduction sportive, direction le centre de Munich pour découvrir Marienplatz, la mairie, les rues commerçantes... et les boutiques de souvenirs ! Sur le chemin du retour, la pause repas était programmée dans une auberge typiquement allemande : Spätzle (des pâtes fraîches bavaroises) et Knödle (boulettes de pommes de terre) étaient au rendez vous.

Le vendredi était le jour des adieux. Tout d'abord au collège avec la fin du projet Karambolage. L'après midi, lui, a servi à préparer la traditionnelle soirée barbecue à la Jubi. Le mauvais temps, qui avait épargné le séjour jusque là, s'est malheureusement invité à la dernière minute. Il en fallait plus pour décourager les convives réfugiés sous la serre. Décision fut prise de finir la soirée dans la « discothèque » de la Jubi. Jeunes français et allemands, mais aussi les parents présents et les membres du comité de jumelage, se sont



laissé gagner par les rythmes endiablés. La nuit s'annonçait courte.

Le matin du samedi était le temps des embrassades et des petites larmes... témoins d'un séjour réussi.

Grâce aux lettres, aux cartes postales, aux emails ou aux coups de téléphones entre la France et l'Allemagne : rendez vous est pris pour les prochaines aventures du comité de jumelage. Vivement l'année prochaine !!!



Et toujours : « la boîte à traduction »

Rappel : les personnes qui souhaitent correspondre avec leurs amis de Babenhausen peuvent toujours utiliser « la boîte à traduction », un service gratuit et rapide de traduction (d'allemand en français ou de français en allemand) proposé par le comité. Rien de plus simple, déposer le texte à traduire (carte postale, lettre...) dans les boîtes aux lettres aux couleurs du jumelage (blanches et bleues) disponibles dans les mairies ou envoyer un email à traduction@jumelage.fr.

Prochains rendez vous du comité jumelage :

Quatre dates sont d'ores et déjà à retenir dans vos agendas.

- Vendredi 30 janvier 2009 : assemblée générale du comité de jumelage à la salle des loisirs de Louvigné. Occasion, bien sûr, de faire le bilan de l'année écoulée, mais surtout de revivre, en images et en films, l'échange officiel du mois de mai ainsi que le séjour des

jeunes du mois de juillet.

- Du 4 au 11 avril 2009 : direction Berlin pour 18 jeunes de 15 à 18 ans. Le comité de jumelage ne pouvait pas laisser passer un événement aussi important que le vingtième anniversaire de la chute du mur. Après avoir sillonné les boulevards parisiens en 2007, les jeunes parcourront cette fois-ci les artères de la capitale allemande à la découverte de son histoire. Plus de renseignements lors de l'assemblée générale du 30 janvier ou sur le site du jumelage.



- Début mai : quatrième édition de l'opération « mâât de mai ». Depuis 2006, le comité de jumelage a fait sienne une tradition bavaroise. Le mâât de 13 mètres de haut sera dressé dans le bourg d'Argentré durant tout l'été. Un événement ouvert à tous, unique en Mayenne. Cette année, un rallye pedestre « à la découverte du mâât de mai » précédera l'inauguration du mâât et le désormais traditionnel barbecue souabe.



- Du 13 au 18 juillet 2009, les jeunes de 10 à 12 ans sont invités à venir découvrir la Bavière lors d'un « séjour découverte », organisé en partenariat avec Oxyjeunes. Au programme, découverte de Babenhausen, visite du château du Neuschwanstein de Louis II de Bavière, luge d'été... et plein d'autres activités. Plus de renseignements lors de l'assemblée générale du 30 janvier ou sur le site du jumelage.

Comité de Jumelage Argentré-Louvigné-Babenhausen.

Renseignements :

- sur le site internet du comité : www.jumelage.fr
- par email : info@jumelage.fr
- ou auprès du Président, Olivier Bénard au 02 43 02 03 73.

Sivu

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

« Maurice RAVEL »

25, rue du Maine

53960 BONCHAMP

02 43 91 45 15

06 84 37 69 33

Manifestations 2008-2009

Janvier			
Samedi 17	19h30	Soirée de l'Ecole M. Ravel aux Angenaises	Bonchamp
Mardi 27	19h45	Audition à l'école (salle Fauré-Ravel)	Bonchamp
Vend. 30	20h30	Concert avec Paul Faure (salle des Angenaises)	Bonchamp
Février			
Dim. 1 ^{er}	A préciser	Concert d'orchestres et Trio PTT (salle des Chardonnerets)	Parné
Mars			
Mardi 10	20h	Concert d'ensembles (salle des fêtes)	Entrammes
Vend. 13	20h30	Concert de chorales (Gloria de Vivaldi)	Loiron
Samedi 14	20h30	Concert avec l'Exo Brass Band et les écoles primaires de Bonchamp	Bonchamp
Dim. 15	20h30	Concert de chorales (Gloria de Vivaldi)	Changé
Dim. 15		Stage autour de l'impro	Bonchamp
Dim. 22	17h00	Concert autour de l'impro (salle des Pléiades)	Louverné
Vend. 27	20h30	Concert Orchestre d'Harmonie et big band (salle des Pléiades)	Louverné
Mardi 31	20h30	Concert Orchestre Junior (salle des fêtes)	Louverné
Avril			
Samedi 4	20h30	Concert guitare et Fire Garden (salle des fêtes)	Argentré
Samedi 25	20h30	Concert d'orchestres junior	Montigné
Mai			
19 au 23		Participation au Festival de Jazz	Meslay du Maine
		Concert éducatif aux Angenaises avec ensembles de profs	
Juin			
Sam. 6 et Dim. 7		Rencontre départementale de guitare	A préciser
Lundi 15	20h30	Audition de la classe de chant (église)	Forcé
Samedi 20	20h30	Gala de danse (salle des Angenaises)	Bonchamp
Samedi 27	18h	Fête de la musique	Louvigné
Juillet			
Vend. 3	19h	Barbecue des Amis de la musique	Argentré



THÉÂTRE

avec la troupe de LOUVIGNÉ
« LE P'TIT PATELIN »



Notre troupe a le plaisir de vous présenter « **AH, LES FICHUES TALOCHES !** », une comédie en deux actes, écrite par un membre de la troupe, dans une mise en scène de Marie-Noëlle Lemonnier.

En voici un petit résumé :

Une fin d'après-midi d'été. Juliette, une jeune artiste peintre, malchanceuse et mal dans sa peau, se retrouve en possession d'une sacoche contenant des documents appartenant à une personne mafieuse extrêmement dangereuse. Elle-même, son élève, mais aussi un pauvre plombier se retrouvent alors menacés par l'homme de main du propriétaire de la sacoche. Juliette va devoir alors prendre les choses en main pour sauver sa peau et celle de ses acolytes, se transformant en une autre femme... Mille péripéties l'attendent !

Venez vous divertir le temps de deux week-ends
à la salle des loisirs de LOUVIGNÉ :

- **SAMEDI 17 JANVIER 2009** 20 H 30
- **DIMANCHE 18 JANVIER 2009** 14 H 30
- **VENDREDI 23 JANVIER 2009** 20 H 30
- **SAMEDI 24 JANVIER 2009** 20 H 30

TARIFS : adulte = 6 € - enfant jusqu'à 10 ans = 3 €

VENTE DE BILLETS A LA P'TITE EPICERIE - LOUVIGNÉ

RESERVATIONS POSSIBLES :

☎ **02 43 02 74 93** • **J.C. & Y. Lerouge**

ou e.mail **crseby@wanadoo.fr**



E

TAT CIVIL

MARIAGES

VIRATELLE Guénaël et SABIN Sandra	21.06.08
JAKOB Roland et MÉNARD Sandrine	23.08.08
COUSTURE Mathieu et CHASSERIO Aurore	13.09.08

NAISSANCES HORS COMMUNE

Laval

BIELA Simon	19 juillet 2008
LÉGER Emmie	16 août 2008
PAILLARD Lou-anne	16 août 2008
POIRIER Lola	20 août 2008
ALVES-FERREIRA Elia	29 août 2008
POTTIER Lisette	30 août 2008
LETORT Jessica	18 septembre 2008
PIAU Armand	19 septembre 2008
PIAU Baptiste	19 septembre 2008
GARNIER Lexann	23 septembre 2008
GOHIER Jules	03 octobre 2008
LANDAIS Isa	15 octobre 2008



A VOTRE SERVICE

MAIRIE

6 place Saint Martin

- ☎ 02 43 37 30 94
- ☎ 02 43 37 36 14
- ✉ mairie.louvigne@wanadoo.fr
- 📅 • Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
- Mardi de 14h à 18h 30

BIBLIOTHEQUE

- 📅 • Mercredi de 15h à 17h

ANIMATION JEUNESSE

- ☎ 02 43 37 35 93
- 📅 • lundi au vendredi
- 9h-12h30 / 13h30-17h30

RESTAURANT SCOLAIRE

- ☎ 02 43 37 71 10

AGENCE POSTALE

- ☎ 02 43 37 30 80
- 📅 lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15h à 18h

NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

SAMU ☎	15
POMPIER ☎	18
GENDARMERIE ☎	17
Appel d'un portable ☎	112
Centre anti-poisons d'ANGERS ☎	119
EDF ☎	0810 333 053

renseigner en Mairie.

RECHERCHE

Pour les besoins de la garderie, nous recherchons des jouets d'extérieur en bon état (Merci de votre générosité).

HORAIRES PTITE EPICERIE

LES HORAIRES DE LA PTITE EPICERIE

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI 7H A 19H15

SAMEDI 8H A 19H15

DIMANCHE 8H A 12H30

FERME MERCREDI

LES HORAIRES DU ST MARTIN SONT IDENTIQUES SAUF LE VENDREDI SOIR ET SAMEDI SOIR 1H DU MATIN.

- POSSIBILITE DE RETRAIT D'ARGENT POUR LES PERSONNES AYANT UNE CARTE CREDIT MUTUEL
- RECHARGE ORANGE, SFR ET BOUYGUES
- BOUQUET DE FLEURS SUR COMMANDE .

LE TRANSPORT COLLECTIF

Une nouvelle desserte (arrêt Charles de Gaulle à BONCHAMP à 13h27)est mise en place le mercredi sur la ligne 3 – SOULGE /OUPETTE-LOUVIGNE-ARGENTRE.

Si vous avez des idées ou des remarques à nous faire part, merci d'envoyer votre courrier nominatif à la Mairie de LOUVIGNE.

LE COIN DES BONNES AFFAIRES

A VENDRE

La Mairie vend une chaudière fioul récente : se



LES DECHETS

ORDURES MENAGERES

L'enlèvement des ordures ménagères est effectué dans la nuit du mardi au mercredi chaque semaine.

ESPACE TRI

La déchetterie de LOUVIGNE est ouverte :

Lundi : 9h30-12h
 Mercredi : 14h-18h
 Jeudi : 14h-18h
 Vendredi : 9h30-12h
 Samedi : 14h-18h



Jury Communal du 17/07/2008 à LOUVIGNE

1^{ère} catégorie : Jardin visible de la rue



Hors concours pour 2008

NOM - Prénom	Adresse	Note sur 20
DECARLY Lydia	3 Résidence La Porte	14,30
LAPIERRE Yves	17 Le Pré de la Fontaine	13,30
DELIGEON Jean Pierre	14 Résidence L'Angelière	12,90
ABIVIN André	12 Résidence L'Angelière	12,40
LEPINE Gilbert	3 Domaine des Charmes	12,10
ROGER Louis	4 Route de l'Étang	12,00
LEGAY Jean Claude	2 Résidence La Porte	11,90
BOUHOURS Gérard	15 Le Pré de la Fontaine	11,60
HUCHEDE Eugène	Le Clos Fleuri	11,50
PLANCHENAULT Didier	1 Le Pré de la Fontaine	11,00
LEROUGE Jean Claude	Le Sillon	11,00
PSAU Bernard	6 Résidence La Porte	10,90

2^{ème} catégorie : Décor floral sur voie publique (fenêtres & murs)

Hors concours pour 2008

NOM - Prénom	Adresse	Note sur 20
ROUSSEAU Louis	6 Grande Rue	15,40
BLOT Roland	1 Résidence La Porte	12,20
LEGENDRE Madeleine	Route de Bazougers	12,20
MARTEAU Charles	5 Grande Rue	11,50
GRUEAU Joseph	8 Rue du Maine	10,30

3^{ème} catégorie : Balcons, terrasses, cours et jardinets

Hors concours pour 2008

NOM - Prénom	Adresse	Note sur 20
FAUCHARD Claude	24 Le Pré de la Fontaine	13,00
LEGRAND Daniel	11 Résidence La Porte	14,20
PEU Georges	11 Résidence L'Angelière	13,50
MARCADE Laurent	3 Résidence du Prieuré	12,10
TERPIER Jean Yves	Résidence du Prieuré	11,30
BLANCHET Raymond	7 Résidence L'Angelière	11,30
HOUJAYER Daniel	17 Résidence L'Angelière	10,80
GENORON Yvonne	26 Résidence L'Angelière	10,60

Commerces

NOM - Prénom	Adresse	Note sur 20
Restaurateur LE VIEUX PRESSOIR	10 Rue du Maine	12,40

Prix d'encouragement pour la première année de fleurissement

- Mme MASSOT, Résidence La Fontaine
 - Mr et Mme LINAIS, Domaine de la Bourdigale

CITOYENNETE

FEU

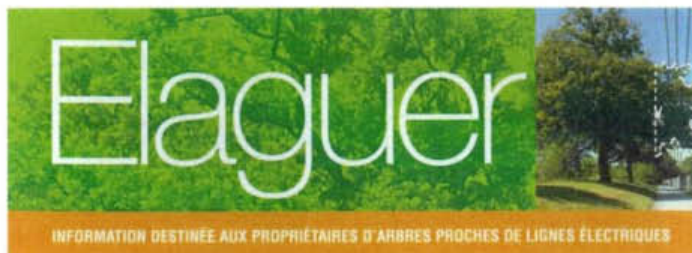
Article 84 du règlement sanitaire et décret du 18/04/2002 : En agglomération, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ainsi que celui des déchets verts, papiers et cartons.

MATERIEL BRUYANT

Arrêté préfectoral 00-0064 réglementant les bruits de voisinage, ceux-ci sont autorisés :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les mercredis et samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

TAILLE DES HAIES ET LIGNES ELECTRIQUES



QUI EST RESPONSABLE DE QUOI ?

Le propriétaire, public ou privé

L'élitage relève de la responsabilité du propriétaire :

1. En domaine privé, si l'arbre déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (article 24 du décret du 14/03/1965, Chapitre IV).
2. En domaine privé ou public, si le propriétaire, lors de la plantation de l'arbre, n'a pas respecté les distances réglementaires par rapport à une ligne (prescrites dans la norme NFC 11-201).

ERDF

En dehors des deux cas spécifiques traités ci-contre, pour toutes les lignes situées en domaine public ou privé, ERDF assure l'élitage des branches.

Chaque propriétaire est directement informé au préalable par l'élagueur de son intervention.

Les bois issus de l'élitage sont laissés sur la parcelle.

QUI PAIE QUOI ?

Le propriétaire, public ou privé

Cet élitage est à la charge financière du propriétaire. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix (voir plus d'informations au dos du document).

ERDF

Cet élitage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

- **Trouée d'élitage** : couloir ou tranchée de déboisement réalisée à l'occasion de la construction de la ligne électrique. Il est formellement déconseillé de replanter des arbres dans une tranchée de déboisement.
- **Distance d'ététagage** des arbres situés en zone 1 au-dessous de la ligne dans la trouée d'élitage :
3 m => sous une ligne haute tension (HTA 20 kV),
2 m => sous une ligne basse tension (BTA 400 V).
- **Distance d'élitage** des branches situées en zones 2 et 3, issues d'arbres dont les troncs sont plantés en dehors de la zone d'élitage :
5 m => par rapport à une ligne haute tension,
3 m => par rapport à une ligne basse tension.

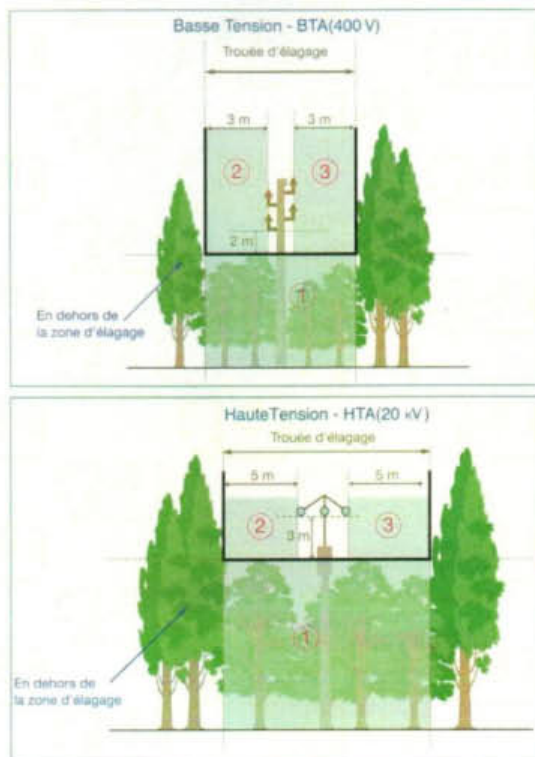
LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des **dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients**, ERDF engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages. **Coût moyen des dégâts à la charge des propriétaires d'arbres : 6 000 €.**

Conseil n° 1 : Aux abords des lignes, plantez dans le respect des distances à respecter.

Conseil n° 2 : Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat, en cas de dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

les zones d'élitage et les distances à respecter



ELAGUER, LA SECURITE SUR TOUTE LA LIGNE !

ELAGUER SOI-MÊME OU FAIRE INTERVENIR UN PROFESSIONNEL ?

- Le propriétaire doit réaliser les travaux sous certaines conditions bien précises.
- Aucun travail d'élitage aux abords des lignes électriques ne pourra être entrepris par le propriétaire sans accord préalable d'ERDF. En cas d'accident ou incident électrique dû au non respect des consignes de sécurité, la responsabilité d'ERDF pourrait être dérogée.
- ERDF recommande de faire réaliser les travaux d'entretien lourds par des entreprises spécialisées. Les propriétaires ne peuvent les réaliser que s'ils remplissent les mêmes conditions. Le travail en hauteur doit impérativement être confié à du personnel qualifié et équipé pour cette tâche dangereuse et très particulière.

LES DÉMARCHES A ENTREPRENDRE AVANT D'ELAGUER

- Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'entretien à proximité des lignes électriques doit en faire la demande écrite (Demande de Renseignement) auprès du représentant local d'ERDF à l'aide du document Cerfa n° 90-0188. (Document disponible auprès des services techniques des mairies ou bien auprès d'ERDF local).
- ERDF analyse cette demande et informe des dangers et de l'obligation pour le propriétaire ou l'élagueur de lui adresser, avant toute intervention, une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).
- Lorsque le propriétaire souhaite passer à la phase opérationnelle, il transmet à ERDF sa DICT. ERDF informe alors le propriétaire des mesures de sécurité à appliquer strictement pour la réalisation des travaux.



UN PEU D'HISTOIRE

1918 – 2008 : 90 ans après, traces de la grande guerre à Louvigné

Mme RENARD, chargée du service éducatif auprès des Archives départementales de la Mayenne écrivait : « Loin du front, le département de la Mayenne vit les années d'une guerre devenue si banale que le sous-préfet de Château-Gontier constate en 1916 « qu'on ne demande même plus quand elle finira » ».

Environ 63.000 hommes ont été recruté en Mayenne pendant toute la période de la guerre. Environ 13.000 soldats Mayennais périrent au front : plus d'un homme sur cinq !



A la campagne, le manque de bras se fait cruellement sentir. Pour assurer la production, invalides, mutilés, prisonniers de guerre sont mis à contribution. Mais la main-d'œuvre la plus présente est bien celle des femmes. Des permissions militaires agricoles furent accordées de janvier à juillet 1916.

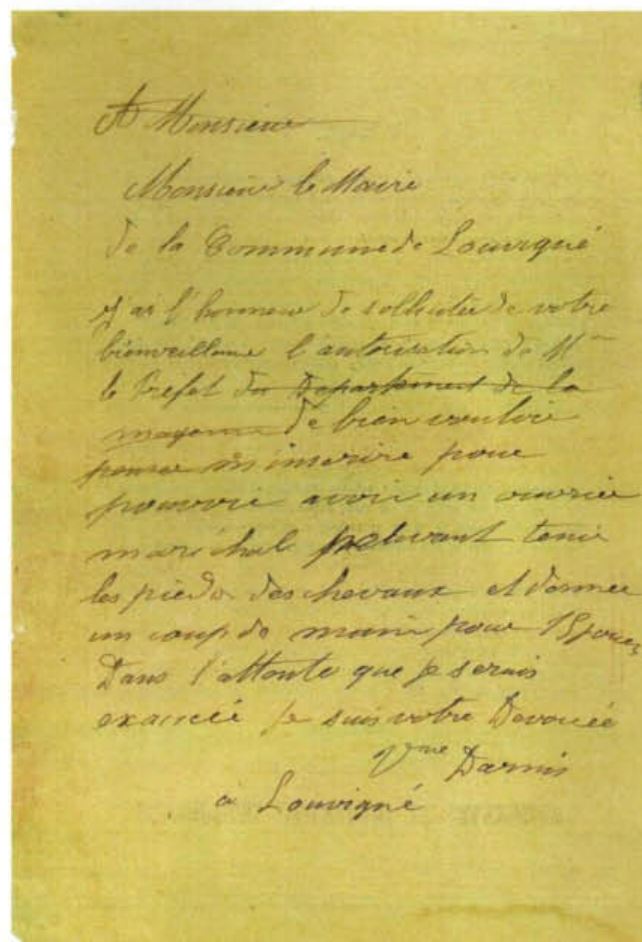
A ce sujet, citons quelques lettres adressées à Madame DARNIS qui résidait à Louvigné.

Le 09 juillet 1916, un commis écrit :



« Chère Patronne, je vous écris pour vous demander [...] de m'envoyer un certificat pour aller travailler chez vous car [...] il y a encore des permissions agricoles. Vous n'avez qu'à aller à la Mairie dire que vous avez des chevaux à ferrer et beaucoup d'outils agricoles à réparer. »

Voici certainement le brouillon de la demande de Mme DARNIS adressée à M. le Maire de Louvigné :





Le **29 février** de la même année, son fils Albert, lui écrivait du front :

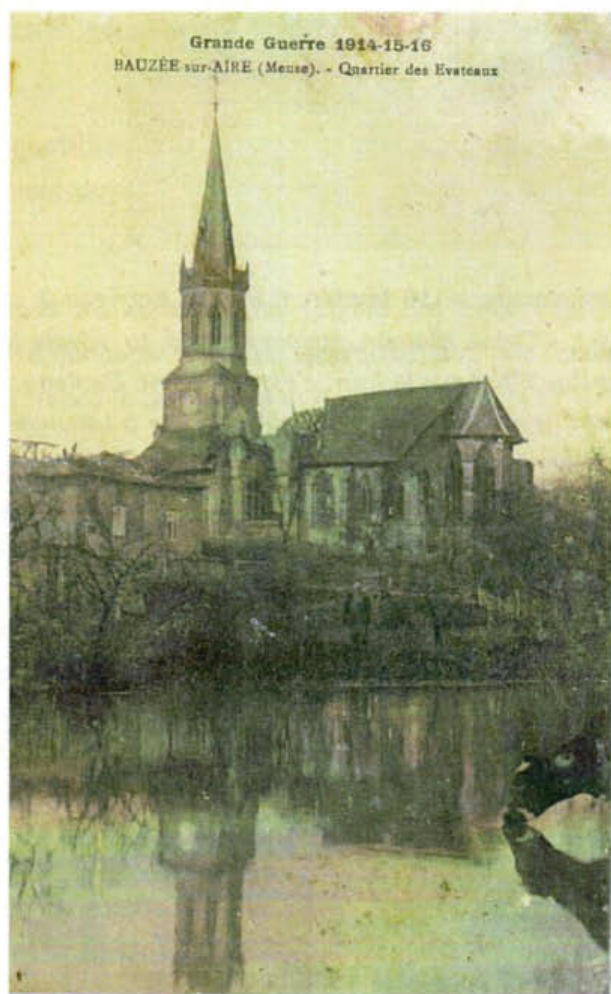


« [...] je te ferai savoir si les permissions sont remises en train. Tu te débrouilles pour aller à la Préfecture, c'est bien. Pour avoir un ouvrier, il faut s'adresser au dépôt en demandant un certificat au Maire. Si tu es sûr d'en avoir un, c'est encore facile de faire la demande. Comme tu dis, il faudrait que ce soit un maréchal ou tout au moins un teneur de pieds[...]. »

Ces détails sur l'organisation de la vie à l'arrière ne doivent pas faire perdre de vue la dureté de la vie au front dont témoignent toutes les lettres d'Albert DARNIS à sa mère.

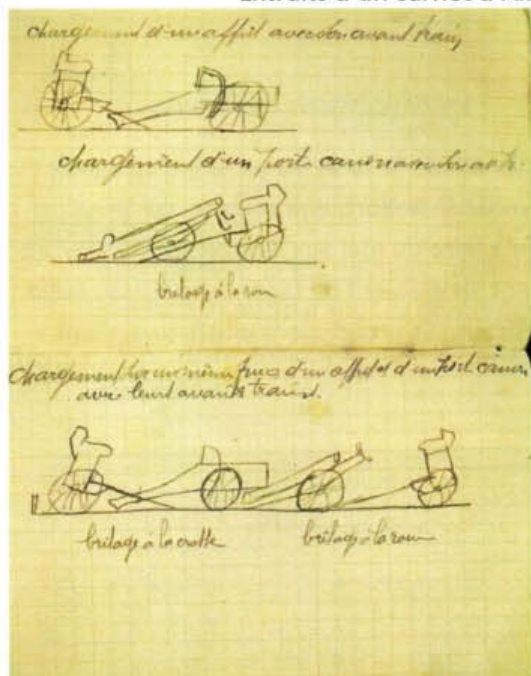
Le **8 février 1916**, il écrit : *« [...] nous souffrons encore un peu de l'attaque des boches sur Verdun, tu penses bien que dehors les nuits sont encore très froides. J'ai une partie de mes camarades qui sont forcés d'y être, moi je n'y suis que de temps en temps. »*

Le **15 février 1916** : *« Tu as vu sur le journal qu'ils avaient bombardé Belfort, que veux-tu, ces gens ne cherchent qu'à faire du mal aux innocents. Sur le front en ce moment, ils essaient de taper sans réussir nulle part. Au contraire, ils prendraient plutôt une pilule. »*





Extraits d'un carnet d'Albert Darnis



Le lendemain, le **16 février**, il écrit à nouveau à sa mère : « Chère Maman, aujourd'hui si tu voyais le temps qu'il fait sur le front c'est effrayant. De l'eau à torrent, je ne sais si c'est la même chose à Louvigné. [...] Nous avons tout de même peur d'une attaque. Puisqu'ils attaquent tous les jours sans résultats. Sur les positions, tous ont pour 4 jours de réserves à manger, en cas où on ne pourrait ravitailler. Si tu savais ce qu'il y a d'obus d'arrivés. Lorsque tout sera tiré, pour moi, la guerre sera avancée. Pour un même endroit, il n'y a rien qu'un million d'obus de 75, sans compter les autres calibres et les autres dépôts. C'est pourquoi, maman espère que bientôt tu auras le plaisir de nous revoir tous rentrer. Les boches vont prendre la pilule sûrement, enfin vivons tous l'espoir de la réussite.

Parfois, la morosité laisse place à l'espoir. Le **10 avril 1916**, il écrit « [...] Ne te désolés pas. Paraît-il que la guerre va finir dans un mois ou deux. Cela ne m'étonnerait pas, cela ne peut continuer longtemps de la manière que ça marche. Les permes, je ne sais si elles seront rétablies [...].



Cependant la guerre continue de faire rage : « [...] il est 10 heures 30, le canon recommence à gueuler d'avantage. La nuit, c'est toujours un peu plus calme. Mais le jour, ce n'est qu'un roulement. Nous y sommes habitués, ça va quand même. »



Précisons après recherches, qu'Albert DARNIS atteindra bien après la guerre, l'âge vénérable de 95 ans.



Janvier

J	1	
V	2	
S	3	
D	4	
L	5	
Mai	6	
Mai	7	
J	8	Voeux du Maire
V	9	
S	10	Voeux Comité Animation Accueil nouveaux Habitants
D	11	
L	12	
Mai	13	
Mai	14	
J	15	
V	16	
S	17	Théâtre
D	18	Théâtre
L	19	
Mai	20	
Mai	21	
J	22	
V	23	Théâtre
S	24	Théâtre
D	25	
L	26	
Mai	27	
Mai	28	
J	29	
V	30	

15400

D	1	AS Football
L	2	
Mis	3	
Mis	4	
J	5	
V	6	
S	7	
D	8	
L	9	
Mis	10	
Mis	11	
J	12	
V	13	
S	14	
D	15	
L	16	
Mis	17	
Mis	18	
J	19	
V	20	
S	21	A.F.N
D	22	Club de l'Amitié Concours de belote
L	23	
Mis	24	
Mis	25	
J	26	
V	27	
S	28	CCAS Repas des Aînés

D	1
L	2
Ma	3
Me	4
J	5
V	6
S	7
D	8
L	9
Ma	10
Me	11
J	12
V	13
S	14
D	15
L	16
Ma	17
Me	18
J	19
V	20
S	21
D	22
L	23
Ma	24
Me	25
J	26
V	27
S	28
D	29
L	30
Ma	31

Me	1
J	2
V	3
S	4
D	5
L	6
Ma	7
Me	8
J	9
V	10
S	11
D	12
L	13
Ma	14
Me	15
J	16
V	17
S	18
D	19
L	20
Ma	21
Me	22
J	23
V	24
S	25
D	26
L	27
Ma	28
Me	29
J	30

	V	1	Ival
	S	2	
	D	3	
	L	4	
	Ma	5	
	Me	6	
	J	7	
	V	8	
	S	9	
	D	10	
	L	11	
	Ma	12	
	Me	13	
	J	14	
	V	15	
	S	16	
	D	17	
	L	18	
	Ma	19	
	Me	20	
	J	21	
	V	22	
	S	23	
	D	24	
	L	25	
	Ma	26	
	Me	27	
	J	28	
	V	29	
	S	30	
	D	31	

L	1
Mai	2
Juin	3
J	4
V	5
S	6
D	7
L	8
Mai	9
Juin	10
J	11
V	12
S	13
Fête Communale	
D	14
L	15
Mai	16
Juin	17
J	18
V	19
S	20
Fête de l'école	
D	21
L	22
Mai	23
Juin	24
J	25
V	26
S	27
Fête de la musique	
D	28
L	29
Mai	30





Juillet	
Me 1	
J 2	
V 3	
S 4	
D 5	
L 6	
Ma 7	
Me 8	
J 9	
V 10	
S 11	
D 12	
L 13	
Ma 14	
Me 15	
J 16	
V 17	
S 18	
D 19	
L 20	
Ma 21	
Me 22	
J 23	
V 24	
S 25	
D 26	
L 27	
Ma 28	
Me 29	
J 30	
V 31	

Août	
S 1	
D 2	
L 3	
Ma 4	
Me 5	
J 6	
V 7	
S 8	
D 9	
L 10	
Ma 11	
Me 12	
J 13	
V 14	
S 15	
D 16	
L 17	
Ma 18	
Me 19	
J 20	
V 21	
S 22	
D 23	
L 24	
Ma 25	
Me 26	
J 27	
V 28	
S 29	
D 30	
L 31	

Septembre	
Ma 1	
Me 2	
J 3	
V 4	
S 5	
D 6	
L 7	
Ma 8	
Me 9	
J 10	
V 11	
S 12	
D 13	
L 14	
Ma 15	
Me 16	
J 17	
V 18	
S 19	
D 20	
L 21	
Ma 22	
Me 23	
J 24	
V 25	
S 26	
D 27	
L 28	
Ma 29	
Me 30	

Octobre	
J 1	
V 2	
S 3	
D 4	
L 5	
Ma 6	
Me 7	
J 8	
V 9	
S 10	
D 11	
L 12	
Ma 13	
Me 14	
J 15	
V 16	
S 17	
D 18	
L 19	
Ma 20	
Me 21	
J 22	
V 23	
S 24	
D 25	
L 26	
Ma 27	
Me 28	
J 29	
V 30	
S 31	

Novembre	
D 1	
L 2	
Ma 3	
Me 4	
J 5	
V 6	
S 7	
D 8	
L 9	
Ma 10	
Me 11	
J 12	
V 13	
S 14	
D 15	
L 16	
Ma 17	
Me 18	
J 19	
V 20	
S 21	
D 22	
L 23	
Ma 24	
Me 25	
J 26	
V 27	
S 28	
D 29	
L 30	

Décembre	
Ma 1	
Me 2	
J 3	
V 4	
S 5	
D 6	
L 7	
Ma 8	
Me 9	
J 10	
V 11	
S 12	
D 13	
L 14	
Ma 15	
Me 16	
J 17	
V 18	
S 19	
D 20	
L 21	
Ma 22	
Me 23	
J 24	
V 25	
S 26	
D 27	
L 28	
Ma 29	
Me 30	
J 31	